

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 6 (1870)

Heft: 23

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

NEUCHATEL.

6^{me} année.



1^{er} DÉCEMBRE 1870.

N° 23.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

et paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE : Coup d'œil sur l'histoire de la Pédagogie (Antiquité et Moyen-âge). — Correspondance (Mad. de Portugall). — Chronique bibliographique. — Philanthropie d'un magistrat suisse. — Chronique scolaire. — Liste des dons en faveur des orphelins de la guerre.

Coup d'œil sur l'histoire de la Pédagogie depuis les temps anciens jusqu'à nos jours. (1)

Antiquité.

L'histoire de l'Education forme une branche importante de l'histoire de l'humanité et de la civilisation. Car tous les peuples vraiment cultivés ont eu leur système d'éducation en rapport avec leur

(1) Les professeurs d'une école normale de filles nous ont exprimé le désir d'avoir un très court résumé de l'histoire de la pédagogie qu'ils puissent mettre entre les mains de leurs élèves pour leur servir de guide et de *Vade Mecum* dans l'étude assez compliquée des phases de cette histoire. Occupé justement de rédiger un précis de ce genre pour un cours de pédagogie donné à l'école supérieure des demoiselles de Neuchâtel, nous avons jugé qu'il pouvait y avoir utilité de la publier dans cette feuille.

génie, et le caractère de leurs institutions religieuses, politiques et sociales.

Parmi les peuples de l'antiquité, les plus remarquables par leur système éducatif sont les Egyptiens, les Perses, les Chinois, les Hébreux, les Grecs et les Romains.

Les prêtres des EGYPTIENS étaient fort instruits, et la science de ce peuple ne se bornait pas à la construction des pyramides, des labyrinthes et des canaux. On travaillait à y former des hommes, et les plus grands génies de la Grèce, comme Homère, Pythagore, Platon, Lycurgue et Solon, allèrent chercher la sagesse en Egypte. Moïse, le libérateur et le législateur des Hébreux, avait été instruit dans toute la science des prêtres des Pharaons. Mais cette science, acquise par vingt ans d'études, demeurait le monopole des castes supérieures, et il était interdit de la communiquer aux castes inférieures. La plus grande partie du peuple restait plongée dans l'ignorance et adorait les fétiches.

Chez les PERSES, on trouvait une éducation forte, énergique, fondée sur les exercices militaires et gymnastiques, accompagnés de privations et de fatigues de tous genres. Mais c'était, à ce qu'il paraît, la tribu ou caste des nobles ou des guerriers seule qui recevait cette éducation guerrière, propre à former des conquérants, comme Cyrus, le fondateur de la seconde grande monarchie d'Asie. La *Cyropédie* ou récit de l'éducation de Cyrus, par le célèbre historien grec Xénophon, est un roman pédagogique fort intéressant, mais c'est un roman et non de l'histoire.

Chez les CHINOIS, le plus précoce des peuples d'abord, le plus stationnaire ensuite, ont produit en Confucius ou *Koung Fou Tseu*, un législateur pieux et éclairé. Ce mandarin célèbre donna pour fondement à l'éducation comme à la politique et à la religion du Céleste empire, la *piété filiale*. Les Chinois ne connaissant pas de castes, Confucius put étendre à tout le peuple le bienfait de l'instruction ; il ouvrit des écoles du soir pour les pauvres qui ne pouvaient fréquenter celles du jour. On arrivait à tous les emplois publics par des examens. Mais la piété filiale dégénéra en obéissance servile, le respect des parents en culte idolâtrique, et l'instruction populaire en un système d'imitation et de contrainte.

Chez les HÉBREUX, le peuple de Dieu, au sein duquel l'égalité régnait avec une sorte de théocratie républicaine, l'individu n'était

élevé ni pour la caste, ni pour l'Etat, ni pour la famille, mais pour Jéhovah et la Thora (la loi).

Le respect des parents et des vieillards était gravé dans le Décalogue. Sans être esclave comme chez la plupart des peuples polythéistes, la femme israélite n'y était pourtant pas traitée comme l'égale de l'homme. Et cependant plusieurs femmes juives, comme la prophétesse Déborah, ont joué un rôle important dans la vie publique de ce peuple.

L'instruction de la jeunesse consistait surtout dans l'étude des livres saints que chaque Israélite devait copier de sa main une fois dans sa vie.

La sagesse en Israël, comme sous la tente des Arabes, revêtait volontiers la forme de la parabole ou du proverbe. Jésus-Christ, le divin fondateur du Christianisme, se servait de cette forme symbolique et sentencieuse quand il parlait à ses disciples ou au peuple assemblé sur la montagne.

Ce qui fait de Jésus le premier et le modèle des éducateurs, c'est l'amour immense de l'humanité qui consume son âme et qui se répand en paroles de tendresse à la vue des enfants que ses disciples, trop matériels pour le comprendre, cherchent à écarter de lui : *laissez venir à moi les petits enfants*. Jamais l'éducation religieuse et morale ne revêtira un caractère plus élevé. Mais peu comprise des Israélites qui, à la loi d'amour de l'Evangile, préfèrent la loi de rigueur de l'Ancien Testament, la pédagogie du Christ devait être souvent méconnue des Chrétiens eux-mêmes.

De tous les peuples de l'antiquité aucun ne devait porter plus loin la théorie et la pratique de l'Education que les Grecs ou Hellènes. Ce peuple, admirablement doué pour tous les travaux de l'esprit, l'emportait même sur tous les peuples modernes par un accord harmonieux de l'idéal et du réel, de la philosophie et de la poésie, qui ne s'est pas retrouvé depuis lors.

A Lacédémone ou Sparte, sous l'influence des lois austères de Lycurgue, l'éducation avait un caractère purement guerrier et patriotique. Mais à Athènes, la ville de Minerve, aux vertus guerrières et civiques, s'alliait l'amour du beau, de la liberté et de l'humanité, caractère principal des lois de Solon. Le développement de l'individu étouffé chez les peuples de l'Orient sous l'influence délétère d'un climat brûlant, d'un panthéisme matériel et d'un despotisme affreux,

s'épanouissait en plein au contraire sous le ciel libre et tempéré de l'Ionie.

Les noms de presque tous les arts et presque toutes les sciences, de la grammaire jusqu'à la théologie, et de la musique jusqu'à l'astronomie, nous viennent des Grecs. Les noms mêmes des Etablissements d'instruction publique (Gymnases, Académies, Lycées, Athénées) sont d'origine grecque.

Les pères de la science éducative et du *kalokagathon* (l'union du beau et du bon), Socrate et Platon, appartenaient comme Homère à la race ionienne, la mieux douée des quatre races de la Grèce. Socrate a donné son nom à une Méthode d'enseignement (Méthode socratique) qui l'a fait surnommer *l'accoucheur des esprits*. Elle consistait, non dans une simple interrogation, mais dans un art de poser les questions qui devaient conduire ses disciples à la découverte des vérités qu'il avait en vue de leur inculquer. La Méthode socratique est une des formes de la Méthode inventive.

On connaît la belle définition que donnait Platon de l'Education : «l'Education a pour but de donner au corps et à l'âme toute la beauté et toute la perfection dont ils sont susceptibles.» Son rival Aristote le Péripatéticien (le promeneur), précepteur d'Alexandre le Grand, était aussi un habile Educateur ; il opposait l'empirisme ou observation des faits à l'idéalisme ou pur raisonnement de Platon.

Bien avant ces deux grands hommes, Pythagore, l'inventeur de la table de Multiplication et du Carré de l'Hypoténuse, avait imaginé tout un système d'Education morale par le silence, l'étude et la frugalité.

Ce philosophe rapportait tous les moyens ou objets d'enseignement à la *Gymnastique*, qui est l'art de développer les forces physiques de l'homme, et à la *Musique* par laquelle les âmes sont adoucies et ennoblies. Les femmes n'étaient pas exclues de l'association qu'avait fondée Pythagore à Crotone. Plusieurs d'entr'elles ont écrit sur *l'harmonie de l'esprit et du corps*, qui était la fin que se proposait le chef de l'école italique. Théano, la femme de ce philosophe, a laissé trois lettres intéressantes adressées à une de ses amies sur l'éducation des enfants. En général cependant, les femmes grecques vivaient entr'elles dans le Gynécée et se mêlaient peu à la vie publique et sociale. Il faut en excepter les femmes lacédémoniennes. A Sparte, les jeunes filles prenaient part même aux exercices gymnastiques que les

jeunes gens exécutaient sur les places publiques. A Sparte, les enfants appartenaient à l'Etat, dès l'âge de 7 ans, pendant qu'à Athènes et dans les autres Etats grecs, ils appartenaient à la famille.

En Education comme dans les autres branches du savoir humain, les ROMAINS ne sont que les disciples des Grecs, et des disciples bien inférieurs à leurs maîtres ; ils sont utilitaires et positifs à l'excès ; l'idéal leur manque tout à fait. Mais le respect de la famille existait à un plus haut degré chez les Romains que chez les Grecs. Le travail des champs dont s'honoraient des patriciens comme Cincinnatus donnait à la vie romaine quelque chose de solide et de grave qui manquait aux Grecs subtils et dédaigneux. Le beau mot d'*Education comme* celui de religion est d'origine romaine. Les femmes romaines (Cornélie, par exemple) furent souvent des modèles de noble simplicité, de fidélité conjugale et d'amour maternel. Quelques-unes même, par exemple Arrie, la femme de Paetus, portèrent le dévouement jusqu'à l'héroïsme. (1) Le grand citoyen et orateur Cicéron a composé un bien beau livre sur les Devoirs des hommes et tracé des observations judicieuses sur l'Education. Quintilien, rhéteur espagnol établi à Rome, nous a laissé des préceptes remarquables sur l'instruction des enfants dans son traité d'Eloquence, et Caton l'Ancien, le plus austère des citoyens et magistrats, s'occupait lui-même de l'éducation de sa famille que tant d'autres abandonnaient à leurs esclaves. L'esclavage, voilà la grande plaie du monde païen, grec ou romain. Les belles paroles du poète Térence : *Je suis homme, et rien de ce qui est humain ne m'est étranger*, étaient en vain applaudies au théâtre ; elles ne passaient pas dans les mœurs et les institutions. Le désordre des mœurs et la polygamie étaient des conséquences de l'esclavage. Ce furent les principales causes de la décadence et de la ruine de l'empire romain, renversé par les Barbares au 5^e siècle.

La propagation du Christianisme vint heureusement rajeunir l'humanité mourante et lui communiquer un nouveau principe de vie sans lequel elle risquait de s'éteindre.

La doctrine que « Dieu est le père de tous les hommes, que tous les hommes sont frères, que le Christ a enseigné à tous la parole de

(1) Paetus ayant été condamné à mort par l'empereur romain Claude, sa femme se plongea un poignard dans le sein pour donner à son mari le courage d'en faire autant, puis, retirant le fer de la plaie, elle le lui tendit en disant : « Tiens, Paetus, cela ne fait pas mal. »

vie, et qu'il est mort pour eux tous, » ne permettait plus de considérer l'instruction et l'éducation comme le monopole d'un sexe ou de certaines classes.

Là est la grandeur, le caractère divin des Ecoles chrétiennes d'Antioche, de Jérusalem, d'Alexandrie, d'Edesse, ces berceaux de l'Eglise primitive.

Les pères de l'Eglise grecque et latine les plus illustres, les Cyrille, les Grégoire, les Augustin, les Jean Chrysostôme, ne croyaient pas déroger de leur dignité en s'occupant de l'instruction de ces petits qu'avait accueillis, aimés et honorés le divin maître.

Jamais l'instituteur n'a été et ne sera mieux loué qu'il ne l'a été par Chrysostôme. « On estime un grand sculpteur, un grand peintre. Mais qu'est-ce que leur art à côté de celui qui travaille, non sur la toile ou sur le marbre, mais sur les esprits »

Moyen-âge.

L'invasion des barbares fut fatale aux Lettres et aux Ecoles. Le mouvement intellectuel se réfugia dans les MONASTÈRES. L'ordre des *Bénédictins* fondé à Mont Cassin près de Naples (540) rendit des services signalés à l'humanité pour le défrichement des esprits, comme pour celui du sol. Les moines de ce temps maniaient tour à tour la la pioche et la plume ou le stylus; leur devise était: prière et travail (*Ora et labora*). Chaque abbaye devait avoir, outre son école interne pour les moines, une école externe pour les laïques.

L'établissement d'Ecoles paroissiales fut décrété par les Conciles au 6^e et 7^e siècle. Le vénérable abbé anglo-saxon Béda (699) comparait ces écoles à des ruches. Le pape Grégoire I^r le Grand doit avoir fondé à Rome la première école de Chant, qui était en même temps un asile d'orphelins. Mais l'homme qui dans la première partie du moyen-âge contribua le plus à la propagation de l'instruction populaire, ce fut CHARLEMAGNE. Ce monarque dont la gloire comme civilisateur surpassa de beaucoup celle qu'il a obtenue comme conquérant, ordonna la fondation d'écoles dans les Evêchés, les cloîtres, les paroisses (787). Sous la direction d'Alcuin, savant moine anglo-saxon, et de son disciple Raban-Maur, de Mayence, des Ecoles célèbres fleurirent à Tours, Fulde, Hirschau, Corvey, St Gall, Bobbio, Reichenau, etc.

Au 12^e siècle, quand les Cloîtres dégénèrent, les UNIVERSITÉS

prennent leur place en Italie d'abord, puis en France et en Angleterre. L'Allemagne les suit au 14^e siècle, l'Espagne et la Suisse au 15^e (1).

Le progrès des villes et du mouvement industriel donne naissance aux ECOLES MUNICIPALES dont la direction confiée au clergé régulier ou aux moines franciscains ou dominicains, passera plus tard entre les mains des laïques.

Mais le progrès intellectuel est entravé au Moyen-âge par la superstition, l'ignorance des lois de la nature, la fausse science, et la Scholastique ou direction subtile imprimée aux études par la mauvaise interprétation d'Aristote. L'usage exclusif du latin nuisait aussi au développement des esprits.

Le Français ou langue d'oïl, cependant, commence à être cultivé à côté de l'Université de Paris. Paris, c'est le grand foyer de la théologie et des arts intellectuels pour tous les peuples de l'Europe. On voit au même temps paraître les TROUBADOURS ou chevaliers poètes de la langue provençale ou langue d'oc, que suivent de près les TROUVÈRES ou poètes de la langue d'oïl ou langue française. Mais l'Italie devance la France dans la possession d'une véritable littérature nationale, la première qui se soit formée en Europe. Le pays qui a vu briller le Dante, au 14^e siècle, verra naître au siècle suivant un pédagogue véritable. C'est Victor Rambaldoni de Feltre. Dans l'institution qu'il a fondée à Mantoue sous les auspices des Gonzagues, le noble éducateur ne se borne pas à donner des connaissances aux jeunes gens, mais il rend l'étude agréable. Puis devançant l'esprit moderne, il fait consister l'éducation dans le développement harmonique de l'homme considéré au point de vue intellectuel, moral et esthétique. Aussi, tandis que beaucoup d'écoles soumises au joug d'une discipline abrutissante, ressemblaient à des geôles plutôt qu'à des lieux de réunion pour la jeunesse, la *Maison joyeuse* de Mantoue offrait l'image de la gaîté unie au savoir et à la sagesse.

(1) Bologne est la plus ancienne et remonte au 12^e siècle, avec l'école de médecine de Salerne, Paris, Montpellier. Le 13^e siècle voit fleurir les Universités de Padoue, Naples, Ferrare, Oxford, Cambridge, Toulouse, Orléans, Lyon, Coimbre ; au 14^e, celles de Vienne, Prague, Heidelberg, Cologne, Oxford, Pavie, Angers, Huesca, Cracovie ; le 15^e cite : Würzbourg, Leipzig, Rostock, Louvain, Bâle, Ingolstadt, Tubingue, Salamanque, Valence, Mandré, Glasgow, Ofen, Upsal, Copenhague, Alcala. Au 16^e paraissent Wittenberg, où enseigne Luther, Francfort, etc. — Wachsmuth, Allgemeine Culturgeschichte. T. II. 1851.

Cependant le latin continue à être l'idiôme préféré des *Humanistes* ou amis des langues anciennes appelées *humanités* parce qu'en effet elles donnent à l'esprit une élégance et un fini inconnu à ceux qui les ignorent.

L'émigration des savants de Constantinople après la prise de cette ville, vint ajouter l'étude de la langue d'Homère à celle de Virgile.

L'invention de l'imprimerie, due à Guttenberg de Mayence, donna un élan plus grand encore aux études, en multipliant à l'infini les exemplaires des classiques, de la Bible et d'autres ouvrages utiles. Les livres imprimés et à bas prix remplacèrent les manuscrits coûteux et rares de l'époque précédente. Le goût, en s'épurant, fait surgir des Mécènes. Les Médicis, marchands enrichis de Florence, et deux papes surtout, Nicolas V et Pie II, favorisent le réveil de l'esprit humain, auquel la découverte du Nouveau-monde vient encore ouvrir de nouvelles et immenses perspectives vers la fin du 15^e siècle et au commencement du siècle suivant.

A. D.

(A suivre).



CORRESPONDANCE.

Genève, le 28 octobre 1870.

Dans son n° du 1^{er} octobre, l'*Educateur* rend compte d'un Mémoire lu par Monsieur le professeur Daguet au Congrès scolaire de Neuchâtel le 21 juillet dernier.

Ce Mémoire consacre quelques lignes à la méthode Fröbel et aux Jardins d'enfants. Ces lignes me font l'honneur d'appeler mon attention sur un double problème, problème qui selon l'honorable rédacteur en chef de l'*Educateur* se pose aujourd'hui à propos des Jardins d'enfants. Savoir : 1^o Comment on pourrait doter de ces établissements coûteux, es classes pauvres de la société. 2^o Comment on pourrait trouver le moyen de dépouiller ce mode d'enseignement de ce qu'il a d'artificiel, de mécanique, de constraint et de factice.

Pour ce qui concerne le premier point, c'est-à-dire les frais plus ou moins considérables qu'exige la fondation et l'entretien d'un jardin d'enfants, si ce reproche s'adresse au coût du matériel, il existe des moyens excellents pour réduire de beaucoup ces frais. Ce problème n'en est plus un, car il a été résolu dans beaucoup d'établissements d'Allemagne. Mais ce qui rend les Jardins d'enfants coûteux, ce n'est ni l'acquisition de matériel, ni son entretien ; c'est l'enseignement même, selon les

principes de Fröbel. Cet enseignement exige un personnel plus nombreux, un local plus spacieux que pour les écoles enfantines ordinaires; car plus les enfants sont jeunes, plus il leur faut d'espace et de liberté, et plus que jamais il importe que la maîtresse puisse s'occuper de chaque enfant individuellement, ce qui n'est possible que si elle en a un nombre restreint (25 à 30 au maximum). Reste à savoir si ce point là est réellement un point faible de la méthode Fröbel, ou s'il n'en résulte pas plutôt un reproche que l'on peut adresser à la majorité des écoles enfantines, qui entassent 60 à 80 enfants de 3 à 8 ans dans un local insuffisant, et cela le plus souvent sous la surveillance d'un seul maître ou d'une seule maîtresse. (Tel est le cas, par exemple, de la plupart des écoles enfantines dans les Cantons romands).

Quant au second point il est résolu d'avance pour moi, car je ne sais quel observateur impartial a jamais pu trouver le même enseignement artificiel, mécanique, contraint, factice, après l'avoir appelé quelques lignes plus haut une méthode ingénieuse, féconde, admirable. — Le reproche le plus grave qu'on puisse à mon avis faire à une méthode d'enseignement serait d'être artificielle et mécanique, et ce reproche serait-il fondé que cette méthode est dès lors condamnée sans retour. Je demande donc en quoi la méthode des Jardins d'enfants a donné lieu à cette accusation et en quoi consiste sa manière d'être contrainte, artificielle, mécanique et factice, je me ferai un véritable plaisir d'y répondre.

Encore un mot avant de terminer. Le mémoire me fait l'honneur d'appeler nos écoles Jardins d'enfants de Fröbel ou de M^{me} de Portugall, ce qui pourrait donner lieu à un malentendu et ferait croire que j'ai eu une part directe dans l'invention de la méthode. Or ce mérite n'appartient qu'à Fröbel seul. Je me suis dévouée à la propagation de son œuvre, désirant ardemment la voir prospérer et se répandre de plus en plus pour le bonheur des générations futures. M^{me} de PORTUGALL.

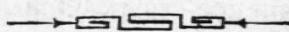
Nous répondrons à M^{me} de Portugall que l'observation relative aux Jardins d'enfants a été faite souvent dans les Conférences et les réunions d'instituteurs. On entend par mécanisme, ces exercices continus qui règlent tous les mouvements des élèves. Mais encore une fois ces exercices là ne constituent pas le fond de la Méthode Fröbel qui a en vue de développer l'individualité propre de l'enfant. Tout le monde sait fort bien que les Jardins d'enfants ont été établis par Fröbel et si on a identifié le nom de M^{me} de Portugall, c'est que c'est à M^{me} de Portugall que revient le mérite de représenter le mieux chez nous la Méthode du célèbre pédagogue, au jugement de ceux qui ont visité son Ecole, que nous regrettons de ne pas connaître *de visu*. (Note de la Réd.)



Philanthropie d'un magistrat suisse.

Un bel exemple de charité chrétienne a été donné ces jours derniers par le président de la Confédération Suisse, M. Dubs de Zurich. Cet honorable magistrat reçut par le télégramme l'avis qu'un convoi de blessés français arrivait par le train de deux heures, avec la prière de faire en sorte que ces malheureux trouvassent à manger à la gare. L'heure approchait. Au lieu de convoquer le Comité ou d'envoyer quelqu'un à sa place, M. Dubs se rend lui-même à la gare, reçoit en personne les blessés, leur aide à descendre des wagons, les conduit dans la salle d'attente, et de concert avec quelques membres du Comité qui se trouvaient sur les lieux, il porte à ces infortunés, les aliments et les rafraîchissements dont ils avaient besoin. C'était une scène émouvante que celle de ces hommes, les uns sans bras, d'autres sans jambes ou qui après avoir subi de douloureuses amputations, étaient là, assis sur des chaises ou gisant sur le sol, et recevant avec un visage reconnaissant les secours de la philanthropie. Mais aucun d'eux ne se doutait que celui qui soulageait ainsi leurs misères était le président de la Confédération.

Il est beau de voir le président d'une république, s'aidant à soulager les victimes d'une guerre allumée par deux souverains ambitieux et peu économies du sang de leurs sujets.



CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

RECHERCHES SUR L'ORIGINE DE LA DOMESTICITÉ DES ANIMAUX, par Roger de Guimps, Lausanne, Bridel, 85 pages in 8°

Ce Mémoire, extrait de la Bibliothèque universelle, est une étude bien faite et fort intéressante d'une des questions à l'ordre du jour dans les sociétés qui unissent la science à l'utilité publique. Les animaux domestiques y sont étudiés aux diverses époques de l'histoire en commençant par l'époque quaternaire. Les théories de Darwin y sont étudiées en passant. On sait que suivant ce célèbre matérialiste, le premier homme aurait été produit par la variation d'un animal. « Dans ce cas, dit M. de Guimps, l'homme n'eût pas été un animal perfectionné mais un animal dégénéré. » La loi du progrès est proclamée par le savant écrivain, mais sans attribuer une durée infinie à son avenir. Il ne peut souscrire non plus à l'idée que l'humanité n'aurait pas toujours possédé les facultés et pouvoirs qui constituent la nature humaine.

PRAKТИСHE SCHWEIZER-KUNDE FÜR SCHULE UND HAUS. (Géographie pratique de la Suisse) von Dr J.J. Egli. 4^e édition revue et corrigée. St Gall, Huber & Cie.

La géographie de la Suisse est en progrès ! Sans parler des excellents livres qu'a vu successivement paraître la Suisse française, voici la Suisse allemande qui publie coup sur coup des ouvrages où l'utilité pratique est jointe à la solidité des connaissances.

Parmi ces ouvrages, figurent les publications de M. J.-J. Egli, qui depuis 10 ans a enrichi l'enseignement géographique de manuels très appréciés, soit pour être mis entre les mains des élèves comme *l'Erd und kleine Schweizer Kunde*, soit pour servir aux maîtres comme la *praktische Erd und Schweizer Kunde*. Un autre ouvrage, plus neuf, est celui que l'auteur a intitulé *Nouvelle géographie commerciale*, (*Neukunde géographie*). Tous ces livres sont conçus d'après un plan uniforme et sont écrits de manière à ne pas étouffer les choses essentielles sous la masse des détails; défaut capital de la plupart des ouvrages de géographie, et dont nos livres élémentaires de la Suisse française ne sont pas toujours demeurés exempts. Aussi les publications de M. Egli mériteraient-elles la traduction.



CHRONIQUE SCOLAIRE.

— GRISONS. Ce Canton possède une école cantonale que la *Schw. Lehrer-Zeitung* appelle des plus complètes parce que, outre qu'elle est mixte au point de vue confessionnel (ce que les Allemands désignent sous le nom de *paritätisch*), elle réunit sous le même toit un Gymnase, une Ecole réale ou industrielle et une Ecole normale. C'est à peu près, comme on voit, l'organisation de l'Ecole cantonale de Fribourg dont l'étage inférieur se composait encore d'un progymnase. Les uns, parmi les élèves, parlent allemand, d'autres romanche, ladin et italien. L'enseignement se donne principalement en allemand. Un cours préparatoire a été établi en faveur des commerçants et comptait 13 élèves l'année dernière. Le Gymnase se compose de 7 classes renfermant 49 élèves. L'Ecole réale beaucoup plus peuplée en a 143. Les normalistes ou aspirants à l'enseignement suivent la seconde classe de l'école réale. Le nombre total des élèves est de 273 dont 254 sont enfants du pays et se décomposent ainsi : 131 allemands, 115 romanches, 25 italiens, 230 protestants et 43 catholiques. L'indigène grison paie 34 fr. par an, un suisse en paie 60, un étranger à la Suisse 80. Le Recteur de l'Etablissement est M. Bott.

— TESSIN. Les amis de l'Education populaire s'occupent sérieusement dans ce Canton, de la création d'une école normale permanente au lieu des Cours de Méthode et de répétition temporaire, que ce Canton avait jusqu'ici. Une Commission

dans laquelle siège avec l'avocat Bruni, président de la Société démopéudentique, le vaillant Chanoine Ghiringhelli, bien connu de nos lecteurs, a pris connaissance d'un projet dû à la plume de M. l'avocat Pietro Polini de Mendrisio, et des rapports rédigés sur ce projet par le Conseiller Bertoni, le professeur Sandrini, le Rd. prêtre Bazzi qui fait les frais du concours et M. Nizzola professeur au collège de Bellinzona. Il y a longtemps qu'on sent le besoin d'un établissement fixe pour la préparation des instituteurs dans le Tessin. Déjà en 1842, il en était question, et, en 1846, celui qu'on nomme le *Père de l'Education populaire* dans la Suisse italienne, Stefano Franscini, mort Conseiller fédéral, écrivait ces paroles remarquables :

« Pour devenir un bon maître, il ne suffit pas d'entendre des leçons pendant quelques mois, de suivre quelques cours d'une chaire ambulante. Pour exercer une profession avec fruit, il faut d'abord en étudier la théorie, en voir la pratique et se former à l'enseignement par l'exercice répété de certains actes. Autrement il adviendra de nos maîtres d'école ce que l'on remarque chez certains médecins sortis de l'université, la tête farcie de systèmes, sans aucune expérience, et qui les font aux dépens de leurs patients.»

En 1862, l'*Educatore*, par l'organe de M. Ghiringhelli, réclamait de nouveau, pour la centième fois, l'établissement d'une école normale ; vœu répété par M. le Conseiller Bianchetti de Locarno en 1864. Quatre années auparavant, l'Ecole normale avait fait aussi l'objet d'un projet de M. Pioda, aujourd'hui Ministre Suisse auprès du roi d'Italie, et tendant à créer cette école sans augmentation de dépense en tirant parti des ressources des gymnases actuels.

FRIBOURG. L'école agricole et normale d'Hauterive a été fréquentée cette année par 48 élèves dont 28 forment la classe inférieure, 20 la classe supérieure. 19 régents ont suivi un cours de répétition. Le personnel enseignant se compose de 5 maîtres. Le directeur M. Paquier enseigne la langue française, la géographie et la pédagogie dans la division supérieure. M. l'abbé Horner, aumônier de l'établissement, la langue française, la pédagogie dans la division inférieure, l'histoire dans les deux divisions. M. Bise la géographie dans la division inférieure, l'arithmétique, l'agriculture, la comptabilité avec la calligraphie. M. Reichlen enseigne le dessin, le français aux Allemands et surveille les élèves ; M. Schrieber montre la musique vocale et instrumentale (piano, harmonium et orgue). Dans le programme de l'histoire on remarque une bigarrure ; le titre porte : *Histoire suisse*, pendant que le programme parle d'*histoire universelle*.

AUTRICHE. La société de *Gustave-Adolphe* fait un appel en faveur des Ecoles confessionnelles, c'est-à-dire purement protestantes de ce pays. Elle craint que la fondation d'Ecoles sans caractère confessionnel ne soit nuisible au protestantisme. Les *Freie-Blätter* de Vienne cherchent à dissiper cette crainte et citent l'exemple du duché de Nassau où les écoles mixtes existent depuis un demi siècle.

Collecte en faveur des orphelins de la guerre.

Nous ne nous sommes pas trompés en affirmant que les enfants de notre libre patrie se montreraient généreux envers leurs frères et sœurs de France et d'Allemagne que la guerre a rendus orphelins; car, déjà, l'appel que nous avons adressé, a rencontré un sympathique écho dans les cœurs de notre jeunesse. Nous espérons que cet écho se répercuteera d'un bout à l'autre de la Suisse, et que chaque école tiendra à honneur d'envoyer son offrande, quelque minime qu'elle puisse paraître. Nous publions, aujourd'hui, une première liste des dons qui nous sont parvenus. Comme on peut le voir, elle s'élève à une jolie somme. Nous remercions chaleureusement tous les enfants qui ont apporté leur obole, ainsi que Mesdames les institutrices et Messieurs les instituteurs qui se sont faits les apôtres de l'œuvre. Ce beau début nous fait augurer favorablement de l'ensemble, et nous remplit l'âme de joie et de reconnaissance. — Pour mettre de la régularité dans la réception des nouveaux envois, nous prions nos collègues de bien vouloir les adresser directement au Caissier de la Société, M. F. Villommet, instituteur à Neuchâtel.

Le Comité Directeur.

Voici l'état des sommes reçues jusqu'à ce jour.

Ecole de St-Blaise : Ecole supérieure des garçons *f. 18*,
école supérieure des filles *f. 4, 25*; classe inférieure des gar-
çons *f. 3, 75*; classe inférieure des petites filles *f 6*, fr. 32»—

De M. Baillet, pharmacien, membre de la Commission d'Education des écoles municipales de Neuchâtel, » 5.—

De 10 Communes (14 écoles) de l'arrondissement de M. Bra-
sey, Inspecteur d'école, à Estavayer, » 80»--

Ecole de Lavigny, près Aubonne, classe de M. Gillard-Perréaz » 27»—
Ecole de Chexbres, 2^{me} classe de M. Puidoux, » 11»—

Ecole de Corcelles (Neuchâtel) : classe de M. Soguel, école supérieure des garçons *f* 16, 75 ; classe de Mlle Porchat, école

supérieure des filles *f* 9, 30; classe de Mlle Mathey, école inférieure, *f* 6, 15; classe de Mlle Pochon, école inférieure des filles, *f* 8, 60; classe de M. Clerc, école enfantine *f* 6, 46; » 47»26

Ecole des filles d'Avenches : 1^{re} classe de Mlle Mayor *f 10* ;
2^{me} classe de Mlle Chuard *f 5, 50*; école enfantine et collecte
faite par une petite élève de Mlle Wannenmacher inst^{ce}, *f 20*; » 35 » 50

De M. Jean Cuche, instituteur, pour l'école du Pâquier, » 11»—

Ecole de St-Sulpice : 1^{re} classe de M. Haldimann, f 11, 40;
2^{me} classe, f 4, classe inférieure, f 4, 60, » 20»—

A reporter: fr. 268»76

Report : fr. 268»76

Ecole de Villars-le-Comte, près Moudon, par M. Rogivue, instr	» 8»—
Ecole des Joux-derrières, Chaux-de-Fonds, par M. Blanc,	» 10»—
De M. Muller-Merck, directeur de l'Institution de Guggen-	
buhl, Thurgovie,	» 42»—
Ecole de Pompaples (Vaud), par M. Vuagniaux,	» 6»02
Ecole de Meyriez, près Morat, par M. Schmutz,	» 20»—
Ecole de Bussigny, par M. Meyer,	» 16»—
3 ^{me} classe primaire de Bex, par M. Mermod,	» 8»30
Ecole de Fiez, près Grandson, par M. Ray,	» 12»50
Ecole secondaire d'Eschenbach (Lucerne), par M. Kopp prof. f 15. 90; école primaire de M. Bühlmann f 13, 65;	» 29»65
Ecoles d'Yvonand, par M. Chevalley J ⁿ -D ^d , classe de garçons f 14, 40, classe de filles f 10, 30, classe mixte f 3. 30,	» 28»—
2 ^{mo} classe de l'école des Ponts-de-Martels, par M. Zutter,	» 11»21
Ecole de Romainmotier (Vaud) par M. Bezençon,	» 11»02
Ecoles de Peseux : classe des garçons de M. Grisel f 16, 80; classe des filles de Mlle Duvoisin f 13; classe inférieure f 4. 60	» 34»40
Ecole inférieure de Coffrane, par Mlle Huber,	» 8»—
Ecoles catholiques de Cressier (Neuchâtel) par M. Fontaine,	» 9»50
Ecole de Minières, Fribourg, par M. Corpataux	» 5»—
Ecole de Féchy (Vaud) par M. Henrioud,	» 14»05
Ecoles de Penthalaz (Cossonay) : école des filles de Mlle Ros- sier f 10 ; école des garçons de M. Clerc f 13, 50,	» 23»50
Ecole de Montrichier (Vaud) 1 ^{re} classe des garçons de M. Fillettaz, f 15, 20; 2 ^{me} des filles de Mlle Gruaz, f 15, 80; 3 ^{me} classe mixte de M. Pavillard f 11;	» 42»—
Ecole de Valangin par M. Guyot	» 11»30
Ecole municipale de Neuchâtel : Classe supérieure des Demoiselles par Mlle Racine f 44.60, 1 ^{re} classe industrielle des jeunes filles par Mlle Caroline Larsche f 41, 50, 2 ^{me} indus- trielle par Mlle Elise Convert f 41, 50, 3 ^{me} industrielle par Mlle Debély f 68, 1 ^{er} versement des classes industrielles de garçons f 48, 60.	fr. 244»20
Classes primaires : 1 ^{re} classes des filles de Mlle Petermand f 10, 50; 2 ^{me} classe de Mlle Elvire Matthey f 30, 20; 2 ^{me} paral- lèle de Mlle Louise Convert f 32,05; 3 ^{me} classe de Mlle Guil- laume f 26; 3 ^{me} parallèle de Mlle Henriette Mathey f 16; 3 ^{me} parallèle de Mlle Wittnauer f 10, 40; 4 ^{me} classe de Mlle Humbert f 30; 4 ^{me} parallèle de Mlle Blanc f 18, 50; 4 ^{me} parallèle de Mlle	

A Reporter : fr. 853»41

Report : fr. 853»41

Louise Borel <i>f</i> 23, 90 ; 5 ^{me} classe de Mlle Sophie Larsche <i>f</i> 18 ;	
5 ^{me} parallèle de Mlle Pichonnaz <i>f</i> 6 ; 5 ^{me} parallèle de Mlle	
L'Ecuyer <i>f</i> 9 ; 6 ^{me} classe de Mlle Gros <i>f</i> 6 ;	» 236»55
Ecole enfantine de Mlle Adèle Favarger	» 9»15
De trois petites filles M.B. E.B. J.V.	» 3 —
De l'Ecole enfantine de Mlle Heinzely	» 60 —
1 ^{re} classe des Garçons de M. Bertrand 12, 60 ; 2 ^{me} classe de	
M. Jacot <i>f</i> 15, 60 ; 2 ^{me} parallèle de M. Tripet <i>f</i> 29 ; 3 ^{me} classe	
de M. Auguste Bonjour <i>f</i> 30 ; 3 ^{me} parallèle de M. Pichonnaz	
<i>f</i> 9 ; 3 ^{me} parallèle de M. Albert Henry <i>f</i> 13, 40 ; 4 ^{me} classe de	
M. Chevallier <i>f</i> 9 ; 4 ^{me} parallèle de M. Guebhardt <i>f</i> 17 ; 4 ^{me} pa-	
rrallèle de M. Villommet <i>f</i> 25 ; 5 ^{me} classe de M. Claude Bonjour	
<i>f</i> 15, 75 ; 5 ^{me} parallèle de M. François Henry <i>f</i> 13 ; 5 ^{me} paral-	
lèle de M. Fallet <i>f</i> 10,05.	» 199»30
Total général pour les écoles de Neuchâtel, fr. 752»20	
Solde d'un compte de quelques amis de l'œuvre	» 1»90
De M. le Comte de Sch. et de Mlle sa sœur	» 30—
Ecole des Geneveys sur Coffrane par M. Maumary	» 33»30
Ecole de Prêles (Jura bernois) par M. Berlincourt	» 11»20
Ecole protestante de Cressier (Neuchâtel) par M. Quinche	» 12»65
Ecole de Jurins (Vaud) par M. Rochat	» 6»70
Ecole de Sonvilliers, par la Commission des Ecoles	» 54 —
Ecole mixte des Brenets <i>f</i> 14, 55 ; école enfantine 8, 45	» 23 —
Ecole de Marchissy (Vaud) par M. Coindet	» 24 —
Ecole du Cachot (Neuchâtel) par M. Pointet	» 10 15
Ecole supérieure industrielle des jeunes filles de Lausanne,	
par M. Bertholet, Directeur	» 130»20
De M. Bertholet, Directeur	» 5 —
Ecole de Lugnorres (Vully), par M. S. Biolley	» 12 —
Ecole de Grandson ; 1 ^{re} classe des garçons de M. Berney	
<i>f</i> 8, 15 ; 1 ^{re} classe des filles de Mlle Criblet, 12, 45 ; 2 ^{me} classe	
mixte de M. Pahud, <i>f</i> 5	» 25»60
Des Ecoles de Montagny près Yverdon par M Décoppet	» 16»20
Collège du Locle et Ecoles des Monts par M. Barbezat, Di-	
recteur	» 364»40
Ecole des garçons du Landeron par M Simonin	» 22»75
Total de la collecte à ce jour	fr. 2,144»46

Neuchâtel 1^{er} décembre 1870

F. VILLOMMET, secrétaire-caissier.



Nouvelle orthographe.

Programme officiel et spécimen adoptés en 1870 par la Société néographique et par l'Institut genevois.

Cours méthodique de Calligraphie

En vente à Lausanne, à Genève et à Neuchâtel. prix : 0,50.

Contenant 54 planches de modèles d'écriture anglaise, ronde, bâtarde, coulée et gothique ; 2^e édition, augmentée, cours complet, 5 fr.

Cahier d'anglaise, fr. 2 50

Cahier d'écriture de genre (ronde, bâtarde, coulée et gothique), fr. 2.

Ges ouvrages se trouvent chez l'auteur, Cité-devant, 24, à Lausanne, et chez les principaux libraires de la Suisse française.

Vingt chants pour les écoles.

9^e et 10^e recueils,

publiés par L. NEISS, instituteur, à Payerne. En vente, chez l'auteur, à 30 c. l'exemplaire. Remise : 3 exemplaires par douzaine à ceux qui s'adressent à l'auteur lettre affranchie.

Le Département de l'Instruction publique du Canton de Vaud a autorisé l'introduction de ces recueils dans les écoles du canton.

Librairie Blanc, Imer et Lebet.

Rue du Bourg 1, Lausanne,

Ouvrages de fonds dédiés aux Ecoles.

Nouveau manuel de lecture, gros caractère, in-12, cart. 1 franc

Livre de lecture à l'usage des *Ecole de la Suisse romande*. Degré supérieur 1 fr. 20. — Degré intermédiaire 1 fr.

Petite grammaire des écoles primaires, par S. Blanc, cart. 60 c.

Essai d'un cours d'instruction civique et d'économie politique, par le même, in-12, cart. 1 fr. — *L'instruction civique seule*, 60 c.,

Recueil de problèmes de calcul de tête et d'arithmétique par le même, 2^{me} édition revue et très augmentée, 1 fr. 25.

Petite Arithmétique des écoles, 1 franc. Réunie au *Recueil de problèmes* cart. 2 fr. 50

Essai d'une histoire universelle, par le même, 4^{me} édition, cart. 2 francs

Petite histoire de la Suisse, par J. Matthey, 4^{me} édition, cart. 70 c.

Système métrique des poids et mesures. par L. Pasche in-12, 1 franc.

Petite astronomie des écoles, par S. Blanc, 2^{me} édition, 30 c.

24 chants pour l'école, par R. Becker, oblong, 30 c.

Histoire biblique des écoles et des familles, (dite de Calw), avec vignettes dans le texte, autorisée dans les cantons de Vaud et de Berne, cart. 1 fr. 25.

Récits d'Histoire Sainte de Kurz, traduits de l'allemand par MM. Baillif et Virieux, pasteurs, autorisés dans le canton de Vaud.

Ancien Testament, cart. 1fr 25.

Nouveau Testament, cart. 1 franc.

Pour étrennes, en souscription :

Les Poètes de la Suisse romande, bel album de 24 photographies des poètes vaudois, genevois, jurassiens, etc. Prix 12 francs; chaque photographie séparée, 70 c. S'adresser à M. Fréd. Voruz, photographe, Cité derrière, Lausanne.

Chez le même, photographies des généraux français, prussiens : la reine Augusta, MM. Thiers, Gambetta et Jules Favre, (chacune 70 c.)